

RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00018
Numéro SIREN : 328 768 544
Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATION D'INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2021 sous le numéro de dépôt 2970

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 3 2 8 7 6 8 5 4 4 0 0 0 2 0		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB 928	AC 928	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 8 990	AG 6 540	2 450
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 3 193	AS 3 193	
		Autres immobilisations corporelles	AT 318 798	AU 268 518	50 280
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU 266 209	CV 266 209	
Créances rattachées à des participations		BB 32 178	BC 32 178		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH 11 132	BI 11 132		
TOTAL (II)		BJ 641 428	BK 279 179	362 249	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN 923 011	BO 923 011	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV 60 686	BW 60 686	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX 199 339	BY 199 339	
		Autres créances (3)	BZ 14 300 120	CA 14 300 120	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD 11 005 002	CE 11 005 002	
	Disponibilités	CF 14 818 876	CG 14 818 876		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH 56 555	CI 56 555		
	TOTAL (III)	CJ 41 363 590	CK 41 363 590		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 42 005 017	IA 279 179	41 725 838	

Copie certifiée
conforme à l'original

Sage

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SOPIC		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	587 568	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	24 152	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	58 757	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)			DG	24 848 656	
	Report à nouveau			DH	87 282	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 663 037	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	28 269 452	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 000 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV	3 710 556	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	122 003	
	Dettes fiscales et sociales			DY	614 077	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	9 751	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	13 456 386		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	41 725 838		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 456 386
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : SOPIC					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	969 771	FH	969 771	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	969 771	FK	969 771	
	Production stockée*			FM	912 001	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	831 918	
	Autres produits (1) (11)			FQ	111	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 713 802	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	50 000	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	946 289	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	84 531	
	Salaires et traitements*			FY	1 219 521	
	Charges sociales (10)			FZ	1 044 082	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	11 984
		Sur immobilisations			GB	
		- dotations aux provisions			GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	166		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 356 574	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(642 772)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	32 178	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	48 982	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	3 915 789	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	122 984	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	143 086	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	4 181 859	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	36 531	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	36 531	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	4 145 327	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	3 485 750	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2021

Désignation de l'entreprise <small>SOPIC</small>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 274
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 274
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	844 207
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	844 207
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(830 933)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(8 220)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 941 112
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 278 075
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 663 037
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	16 084
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	831 918
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC TITRES PARTICIPATION LIQUIDATION		760	760
PRIX VENTE IMMO CORP CEDES			12 514
VNC IMMO CORP HS		134	
MALIS PRV RACHAT ACT		843 313	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A										Désignation de l'entreprise : SOPIC		Néant <input type="checkbox"/> *					
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
										1		2		3			
										CZ		D8		D9			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I										928							
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II										KD		KE		KF			
										9 905							
CORPORELLES										KG		KH		KI			
Terrains																	
Constructions										KJ		KK		KL			
Sur sol propre [Dont Composants L9]																	
Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]										KM		KN		KO			
Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]										KP		KQ		KR			
Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]										KS		KT		KU			
										3 653							
Autres immobilisations corporelles										KV		KW		KX			
Installations générales, agencements, aménagements divers *										179 824							
Matériel de transport *										KY		KZ		LA			
Matériel de bureau et mobilier informatique										LB		LC		LD			
Emballages récupérables et divers *										200 623				17 132			
Immobilisations corporelles en cours										LE		LF		LG			
Avances et acomptes										LH		LI		LJ			
										LK		LL		LM			
TOTAL III										LN		LO		LP			
										384 406				17 132			
FINANCIÈRES										8G		8M		8T			
Participations évaluées par mise en équivalence																	
Autres participations										8U		8V		8W			
										180 145				155 020			
Autres titres immobilisés										IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières										IT		IU		IV			
										5 483				5 650			
TOTAL IV										LQ		LR		LS			
										185 627				160 669			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		ØH		ØJ			
										580 867				177 801			
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
										1		2					
INCORP.										IN		CØ		DØ		D7	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I												928					
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II										IO		LV		LW		IX	
												914		8 990			
CORPORELLES										IP		LX		LY		LZ	
Terrains																	
Constructions										IQ		MA		MB		MC	
Sur sol propre										IR		MD		ME		MF	
Sur sol d'autrui										IS		MG		MH		MI	
Inst. gales, agenets et am. des constructions										IT		MJ		MK		ML	
										460		3 193					
Autres immobilisations corporelles										IU		MM		MN		MO	
Inst. gales, agenets, aménagements divers										IV		MP		MQ		MR	
Matériel de transport										IW		MS		MT		MU	
Matériel de bureau et informatique, mobilier										IX		MV		MW		MX	
Emballages récupérables et divers*																	
Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF	
										NG		NH		NI			
TOTAL III										79 548		321 990					
FINANCIÈRES										IZ		ØU		M7		ØW	
Participations évaluées par mise en équivalence										IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres participations										I1		2B		2C		2D	
Autres titres immobilisés										I2		2E		2F		2G	
Prêts et autres immobilisations financières														11 132			
TOTAL IV										I3		NJ		NK		2H	
										36 778		309 518					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK		ØL		ØM	
										117 240		641 428					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2021

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SOPIC

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE =

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	928	EL		EM		EN	928
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 432	PF	888	PG	780	PH	6 540
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 653	QA		QB	460	QC	3 193
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	170 691	QE	1 260	QF	64 616	QG	107 335
	Matériel de transport	QH	307	QI		QJ	307	QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	165 512	QM	9 836	QN	14 165	QO	161 183
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	340 163	QV	11 096	QW	79 548	QX	271 710
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	347 523	ØP	11 984	ØQ	80 328	ØR	279 179
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise ^{SOPIC} _____ Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	871 409 5W	871 409 5X	5Y
TOTAL II	5Z	871 409 TV	871 409 TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	871 409 UB	871 409 UC	UD
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Néant <input type="checkbox"/>						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		32 178	UM	UN	32 178	
	Prêts (1) (2)	UP			UR	US		
	Autres immobilisations financières	UT		11 132	UV	UW	11 132	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX		199 339		199 339		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*))	ZI	UO					
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		32 357		32 357	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		18 552		18 552	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC		14 027 561		14 027 561		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		221 650		221 650		
	Charges constatées d'avance	VS		56 555		56 555		
	TOTAUX		VT		14 599 324	VU	14 556 014	VV
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE						
		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH		9 000 000		9 000 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		47 460		47 460		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		122 003		122 003		
Personnel et comptes rattachés		8C		190 500		190 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		305 390		305 390		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		69 172		69 172		
	Obligations cautionnées	VX						
publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		49 015		49 015		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)		VI		3 663 095		3 663 095		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		9 751		9 751		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY		13 456 386	VZ	4 456 386	9 000 000	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		9 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant <input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31122020				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	2 663 037		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	58 237			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	42 046	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	16 191			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8		
à long terme - imposées aux taux de 0 %							ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN				
							- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	16 270		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3				
							TOTAL I	2 737 544			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV			
	- imposées au taux de 0 %							WH			
	- imposées au taux de 19 %							WP			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW			
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	195 789	XA	3 720 000			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY			
	Majoration d'amortissement*							XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonération *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		OV		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
						Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	14 542			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	(8 220)			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2				

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	3 734 542
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			
	déficit (II moins I)			XJ	996 998
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO	996 998

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	2 709 486
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	2 709 486
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	996 998
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	3 706 484
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise <small>SOPIC</small>										Néant <input type="checkbox"/> *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	87 282	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB											
					Aux réserves - Autres réserves	ZD	8 677 552										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 677 552		Dividendes	ZE											
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF											
	TOTAL I	ØF	8 764 834		Report à nouveau	ZG	87 282										
										TOTAL II		ZH	8 764 834				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :							
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT	1 990					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 175 003										XQ	175 003					
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	333 196					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	436 100					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	946 289					
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	3 153				
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	81 378						
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	84 531						
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	193 797					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	209 539					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*										ØB	1 266 093					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,00 %					
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059- (si oui cocher 1 sinon 0) ZR		1				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15%	JK					
											Plus-values à 19%	JM	Imputations				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15%	JN					
											Plus-values à 19%	JP	Imputations				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	0		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : <u>SOPIC</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

Désignation de l'entreprise : SOPIC Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 1 ou 12,8 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 .	

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1	Moins-values à 12,8 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % 3	Solde des moins-values à 12,8 % 4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine 1	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) 3	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) 4	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ 5		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SOPIC</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
	dont apprentis YF		
	dont handicapés YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	969 771	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	969 771	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	912 001	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	13 615	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	925 727	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	100 235	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	702 415	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	29 300	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	166	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	832 116	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 063 383
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	ASA	1 063 383	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	969 771	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012020
	GZ	au	31122020
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

© Sage (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

 1 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 3 2 8 7 6 8 5 4 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOPIC

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 9

Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC SUD-OUEST
N° SIREN (si société établie en France)	4 2 9 4 4 3 8 5 6	% de détention	75
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC PARIS
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 4 8 5 3 5 2 8	% de détention	41
Adresse : N°	11	Voie	RUE CHRISTOPHE COLOMB
Code Postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	GPT	Dénomination	AEDIFIM
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 4 5 0 4 0 7 2	% de détention	50
Adresse : N°	5	Voie	RUE JOSEPH SZYDLOWSKI
Code Postal	64100	Commune	BAYONNE
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU PALAIS
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 7 6 4 5 2 2 7	% de détention	99
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
		Pays	FR
Forme juridique	SC	Dénomination	SOPIC FINANCES
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 7 6 8 1 7 3 5	% de détention	32,89
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	CDV
N° SIREN (si société établie en France)	4 9 0 2 7 6 2 7 6	% de détention	71
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	30/32 BD ARISTIDE BRIAND
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 9 9 1 9 3 6	% de détention	40,5
Adresse : N°	5	Voie	AVENUE LOUIS PLUQUET
Code Postal	59100	Commune	ROUBAIX
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOPIC AQUITAINE
N° SIREN (si société établie en France)	8 8 2 9 6 8 2 6 6	% de détention	100
Adresse : N°	5	Voie	COURS DE GOURGUE
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SOPIC

Forme juridique	<input type="text" value="SNC"/>	Dénomination	<input type="text" value="PIC DU JER"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="798774980"/>	% de détention	<input type="text" value="90"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="5"/>	Voie	<input type="text" value="COURS GAMBETTA"/>
Code Postal	<input type="text" value="65000"/>	Commune	<input type="text" value="TARBES"/>
		Pays	<input type="text" value="FR"/>
Forme juridique	<input type="text" value="SNC"/>	Dénomination	<input type="text" value="LE 63"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="887527919"/>	% de détention	<input type="text" value="99"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="5"/>	Voie	<input type="text" value="COURS GAMBETTA"/>
Code Postal	<input type="text" value="65000"/>	Commune	<input type="text" value="TARBES"/>
		Pays	<input type="text" value="FR"/>
Forme juridique	<input type="text" value="SNC"/>	Dénomination	<input type="text" value="VERTES RIVES"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="883446056"/>	% de détention	<input type="text" value="99"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="5"/>	Voie	<input type="text" value="COURS GAMBETTA"/>
Code Postal	<input type="text" value="65000"/>	Commune	<input type="text" value="TARBES"/>
		Pays	<input type="text" value="FR"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/> her la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SOPIC 5 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES FRANCE	5 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES
SIRET 32876854400020	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées PROMOTION IMMOBILIERE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	996 998
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé NUCLEO
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée FID-EXPERT 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 07052021 Lieu : TARBES Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M RUDA Ahssan

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2021)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement 5		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 6		
		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	7	8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLТ réalisée au cours de l'exercice				
				MVLТ restant à reporter				

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012020

ET CLOS LE

31122020

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction	Ancienne adresse en cas de changement
SAS SOPIC 5 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES	

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 07052021

Signature,

Nom et qualité du signataire

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- Logiciels 2,5 à 10 ans

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Installations générales, agencements et aménagements 10 et 15 ans
- Matériels de bureau et informatique 2,5 et 5, ans
- Mobilier 10 ans

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Stocks.

Les en-cours de production de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- l'acquisition des terrains,
- les travaux d'aménagement et de construction,
- les taxes d'urbanisme,
- les études préalables qui sont stockées seulement si la réalisation de l'opération est probables,
- les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- les frais commerciaux affectables,
- les frais de ventes aux investisseurs,
- les frais financiers affectés aux opérations.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

La provision pour attribution d'actions gratuites de 871 409€ a été reprise en totalité cette année suite à l'attribution du lot n°2 en juin 2020.

g) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départs volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux de rotation : 0 %
- Taux d'actualisation de 0.34 %
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé au 31 décembre 2020 à 268 K€. Il est externalisé pour 397 K€ .

h) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655 .

Résultat des SNC clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

i) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

j) Comptes consolidés

La société SOPIC SAS est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

k) Faits marquants de l'exercice

Dans l'ensemble, la crise sanitaire a occasionné un ralentissement d'activité sur 2020 et un décalage sur les exercices à venir.

En terme de positionnement et de marché, cette crise nous a confortés sur notre stratégie de développement sur la promotion logement et d'un positionnement très prudent sur nos marchés historiques de l'immobilier commercial et tertiaire.

La société a bénéficié des mesures d'activité partielle entre le 15/03/2020 et le 31/05/2020.

L'indemnité perçue s'est élevée à 10 326€.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place, par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise, la société a obtenue un PGE de 9 millions d'euros.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

l) Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Etat libre

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

Le montant des honoraires 2020 de commissariat aux comptes, cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes s'élève à 8 600€ HT.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres immobilisations incorporelles	9 905		
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 833		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 653		
Installations générales, agencements et divers	179 824		
Matériel de transport	307		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	200 623		17 132
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	384 406		17 132
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	180 145		155 020
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 483		5 650
TOTAL immobilisations financières :	185 627		160 669
TOTAL GÉNÉRAL	580 867		177 801

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles		914	8 990	
TOTAL immobilisations incorporelles :		914	9 919	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		460	3 193	
Inst. générales, agencements et divers		64 616	115 208	
Matériel de transport		307		
Mat. de bureau, informatique et mobil.		14 165	203 590	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		79 548	321 990	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		36 778	298 386	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			11 132	
TOTAL immobilisations financières :		36 778	309 518	
TOTAL GÉNÉRAL		117 240	641 428	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	928			928
Autres immobilisations incorporelles	6 432	888	780	6 540
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 361	888	780	7 469
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 653		460	3 193
Inst. générales, agencements et divers	170 691	1 260	64 616	107 335
Matériel de transport	307		307	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	165 512	9 836	14 165	161 183
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	340 163	11 096	79 548	271 710
TOTAL GÉNÉRAL	347 523	11 984	80 328	279 179

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	888		
TOTAL immobilisations incorporelles :	888		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	1 260		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 836		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	11 096		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	11 984		

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
 Edition du 04/06/21
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	871 409		871 409	
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL	871 409		871 409	

État des Échéances des Créances et Dettes

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	32 178		32 178
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 132		11 132
TOTAL de l'actif immobilisé :	43 310		43 310
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	199 339	199 339	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	32 357	32 357	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	18 552	18 552	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	14 027 561	14 027 561	
Débiteurs divers	221 650	221 650	
TOTAL de l'actif circulant :	14 499 459	14 499 459	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	56 555	56 555	

TOTAL GÉNÉRAL	14 599 324	14 556 014	43 310
----------------------	-------------------	-------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	9 000 000		9 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	47 460	47 460		
Fournisseurs et comptes rattachés	122 003	122 003		
Personnel et comptes rattachés	190 500	190 500		
Sécurité sociale et autres organismes	305 390	305 390		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	69 172	69 172		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	49 015	49 015		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 663 095	3 663 095		
Autres dettes	9 751	9 751		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	13 456 386	4 456 386	9 000 000	
----------------------	-------------------	------------------	------------------	--

Charges à Payer

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	47 460 80 693 235 022
TOTAL	363 175

Produits à Recevoir

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	32 178
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	943
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	84 728
TOTAL	117 849

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	56 555	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	56 555	

Composition du Capital Social

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	35643	16,48
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	35643	16,48

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

SOPIC

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	587 568			587 568
Primes liées au capital social	24 152			24 152
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	58 757			58 757
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	16 171 104	8 677 552		24 848 656
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	87 282			87 282
Résultat de l'exercice	8 677 552	2 663 037	8 677 552	2 663 037
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	25 606 415	11 340 589	8 677 552	28 269 452

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
TOTAL	21	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	500 000	TARBES

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				84 298	84 298
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				56 325	56 325
- dotations de l'exercice				21 075	21 075
TOTAL				6 898	6 898

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				68 180	68 180
- dotations de l'exercice				16 084	16 084
TOTAL				84 264	84 264

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				5 361	5 361
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				5 361	5 361

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				843	843
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				843	843

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					16 084
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "f" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	2 200 000
- Non cession de parts : SOPIC PARIS, AEDIFIM	2 200 000
- Caution solidaire : AEDIFIM =>Bidart (1200k€) - Ondres TORIGIBA (1000K€)	

TOTAL	2 200 000
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	30 000
<u>Autres engagements reçus :</u>	8 175 000
- Caution bancaire : Indemnités d'immobilisation : FENOUILLET (75K€)	75 000
- Garanties de l'état sur les PGE : 90% de 9 000K€	8 100 000

TOTAL	8 205 000
--------------	------------------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires commerces	520 003
Honoraires logements	377 179
Honoraires terrains	1 847
Refacturations Intra-groupe	68 235
Refacturations Hors-groupe	2 507

TOTAL	969 771
--------------	----------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	969 771

TOTAL	969 771
--------------	----------------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 485 750	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(830 933)	
Résultat comptable (hors participation)	2 654 817	

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	3 915 789	761100
Intérêts de comptes courants	122 984	762100
Autres produits financiers	143 086	768100

TOTAL	4 181 859	
--------------	------------------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts de comptes courants	36 531	668000

TOTAL	36 531	
--------------	---------------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions Immobilisations corporelles	12 514	775200
Cessions titres de participations	760	775600

TOTAL

13 274

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC Immobilisations corporelles	134	675200
VNC titres de participations	760	675600
Malis sur rachat d'actions propres	843 313	678320

TOTAL

844 207

Détail des Transferts de Charges

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Reprise charges salariales	26 875
Remboursement assurance	13 615
Attribution actions gratuites	791 428
TOTAL	831 918

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC AQUITAINE	100,000	-18,809	100%	-18,809
SAS SOPIC SUD OUEST	10,000	126,605	75.00%	69,174
SNC CDV	1,000	-14,021	71.00%	-14,021
SNC DU PALAIS	1,600	63,625	99.00%	-12,992
SNC LE 63	8,000	-324	99.00%	-324
SNC PIC DU JER	1,000	-5,467	90.00%	-5,467
SNC VERTES RIVES	8,000	-295	99.00%	-295
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SAS AEDIFIM	100,000	3,588,481	50.00%	574,062
SAS SOPIC PARIS	10,000	7,120,408	41.00%	-3,277,959
SC SOPIC FINANCES	2,432	2,350,763	32.89%	1,870,082
SCI 30/32 BD A. BRIAND	1,000	-2,422	40.50%	-2,422

S.O.P.I.C.
Société par actions simplifiée
Au capital de 587 567 euro
Siège Social : 5, cours Gambetta - 65000 Tarbes
R.C.S. Tarbes : 328 768 544

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUN 2021**

**AFFECTATION DU RESULTAT CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 2 663 037,21 euros de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	2 663 037,21 euros
- augmenté du report à nouveau créditeur	87 282,22 euros
- Prélèvement sur le poste « Prime d'émission, de fusion et d'apport... »	24 151,77 euros

Formant un bénéfice distribuable de 2 774 471,20 euros

Affectation en totalité au compte « autres réserves », s'élevant ainsi à 27 623 127 euros.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice 2017	Dividendes 3 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 3 000 000 € soit 84,16 € par action
Exercice 2018	Dividendes 3 000 000€	Personnes physiques Prélèvement forfaitaire unique de 30% : 150 156 euros avant imposition de 30%	Sans abattement (personnes morales) : 2 849 844 euros
Exercice 2019	Néant		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
LE PRESIDENT



SOPIC SAS

Rapports du commissaire aux comptes

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

SOPIC SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux associés
SOPIC SAS
5 cours Gambetta
65000 TARBES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, Pau Cité Multimédia, 4 rue Thomas Edison - BP 7501, 64075 Pau Cedex
Téléphone: +33 (0)5 59 14 24 34, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note suivante de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à :

- note d) : valorisation et dépréciation des stocks

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un

audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SOPIC SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 4

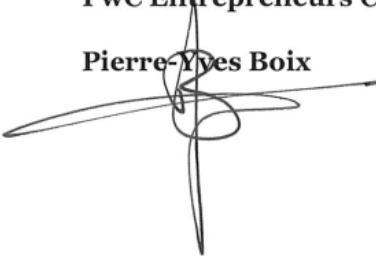
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau, le 22 juin 2021

Le commissaire aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes

Pierre-Yves Boix

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	928	928		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	8 990	6 540	2 450	3 473
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 919	7 469	2 450	3 473
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 193	3 193		
Autres immobilisations corporelles	318 798	268 518	50 280	44 244
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	321 990	271 710	50 280	44 244
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	266 209		266 209	149 227
Créances rattachées à des participations	32 178		32 178	30 918
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 132		11 132	5 483
TOTAL immobilisations financières :	309 518		309 518	185 627
ACTIF IMMOBILISÉ	641 428	279 179	362 249	233 344
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	923 011		923 011	5 510
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	923 011		923 011	5 510
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	60 686		60 686	25 169
Créances clients et comptes rattachés	199 339		199 339	430 930
Autres créances	14 300 120		14 300 120	12 938 597
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	14 560 145		14 560 145	13 394 696
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	11 005 002		11 005 002	5 848 321
Disponibilités	14 818 876		14 818 876	12 454 479
Charges constatées d'avance	56 555		56 555	17 267
TOTAL disponibilités et divers :	25 880 434		25 880 434	18 320 066
ACTIF CIRCULANT	41 363 590		41 363 590	31 720 272
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	42 005 017	279 179	41 725 838	31 953 616

Bilan Passif

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	587 568	587 568
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	24 152	24 152
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	58 757	58 757
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	24 848 656	16 171 104
Report à nouveau	87 282	87 282
Résultat de l'exercice	2 663 037	8 677 552
TOTAL situation nette :	28 269 452	25 606 415
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	28 269 452	25 606 415
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		871 409
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		871 409
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	3 710 556	3 747 494
TOTAL dettes financières :	12 710 556	3 747 494
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 003	158 194
Dettes fiscales et sociales	614 077	796 287
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 751	773 817
TOTAL dettes diverses :	745 830	1 728 298
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	13 456 386	5 475 792
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	41 725 838	31 953 616

Compte de Résultat (Première Partie)

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	969 771		969 771	1 065 911
Chiffres d'affaires nets	969 771		969 771	1 065 911
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			912 001 831 918 111	5 510 31 539 7
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 713 802	1 102 967
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			50 000 946 289	1 397 307
TOTAL charges externes :			996 289	1 397 307
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			84 531	78 047
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			1 219 521 1 044 082	1 602 867 1 268 823
TOTAL charges de personnel :			2 263 604	2 871 690
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			11 984	11 264
TOTAL dotations d'exploitation :			11 984	11 264
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			166	866
CHARGES D'EXPLOITATION			3 356 574	4 359 173
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(642 772)	(3 256 206)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

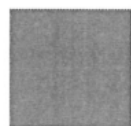
SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(642 772)	(3 256 206)
Bénéfice attribué ou perte transférée	32 178	30 862
Perte supportée ou bénéfice transféré	48 982	94 037
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 915 789	2 212 500
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	122 984	139 649
Autres intérêts et produits assimilés	143 086	105 427
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 181 859	2 457 577
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	36 531	29 308
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	36 531	29 308
RÉSULTAT FINANCIER	4 145 327	2 428 269
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 485 750	(891 112)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 274	9 709 300
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	13 274	9 709 300
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	844 207	146 036
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	844 207	146 036
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(830 933)	9 563 264
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(8 220)	(5 400)
TOTAL DES PRODUITS	6 941 112	13 300 706
TOTAL DES CHARGES	4 278 075	4 623 154
BÉNÉFICE OU PERTE	2 663 037	8 677 552

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- | | |
|-------------|--------------|
| - Logiciels | 2,5 à 10 ans |
|-------------|--------------|

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|--|---------------|
| - Installations générales, agencements et aménagements | 10 et 15 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 2,5 et 5, ans |
| - Mobilier | 10 ans |

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Stocks.

Les en-cours de production de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- l'acquisition des terrains,
- les travaux d'aménagement et de construction,
- les taxes d'urbanisme,
- les études préalables qui sont stockées seulement si la réalisation de l'opération est probables,
- les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- les frais commerciaux affectables,
- les frais de ventes aux investisseurs,
- les frais financiers affectés aux opérations.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

La provision pour attribution d'actions gratuites de 871 409€ a été reprise en totalité cette année suite à l'attribution du lot n°2 en juin 2020.

g) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départs volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux de rotation : 0 %
- Taux d'actualisation de 0.34 %
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé au 31 décembre 2020 à 268 K€. Il est externalisé pour 397 K€ .

h) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655 .

Résultat des SNC clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

i) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

j) Comptes consolidés

La société SOPIC SAS est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

k) Faits marquants de l'exercice

Dans l'ensemble, la crise sanitaire a occasionné un ralentissement d'activité sur 2020 et un décalage sur les exercices à venir.

En terme de positionnement et de marché, cette crise nous a confortés sur notre stratégie de développement sur la promotion logement et d'un positionnement très prudent sur nos marchés historiques de l'immobilier commercial et tertiaire.

La société a bénéficié des mesures d'activité partielle entre le 15/03/2020 et le 31/05/2020.

L'indemnité perçue s'est élevée à 10 326€.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place, par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise, la société a obtenue un PGE de 9 millions d'euros.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

l) Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Etat libre

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du	01/01/20	au 31/12/20
Edition du	04/06/21	
Devise d'édition	EURO	

Le montant des honoraires 2020 de commissariat aux comptes, cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes s'élève à 8 600€ HT.

Immobilisations

SOPIC

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres immobilisations incorporelles	9 905		
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 833		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 653		
Installations générales, agencements et divers	179 824		
Matériel de transport	307		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	200 623		17 132
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	384 406		17 132
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	180 145		155 020
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 483		5 650
TOTAL immobilisations financières :	185 627		160 669
TOTAL GÉNÉRAL	580 867		177 801

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles		914	8 990	
TOTAL immobilisations incorporelles :		914	9 919	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		460	3 193	
Inst. générales, agencements et divers		64 616	115 208	
Matériel de transport		307		
Mat. de bureau, informatique et mobil.		14 165	203 590	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		79 548	321 990	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		36 778	298 386	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			11 132	
TOTAL immobilisations financières :		36 778	309 518	
TOTAL GÉNÉRAL		117 240	641 428	

Amortissements

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	928			928
Autres immobilisations incorporelles	6 432	888	780	6 540
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 361	888	780	7 469
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 653		460	3 193
Inst. générales, agencements et divers	170 691	1 260	64 616	107 335
Matériel de transport	307		307	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	165 512	9 836	14 165	161 183
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	340 163	11 096	79 548	271 710
TOTAL GÉNÉRAL	347 523	11 984	80 328	279 179

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	888		
TOTAL immobilisations incorporelles :	888		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	1 260		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 836		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	11 096		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	11 984		

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	871 409		871 409	

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	871 409		871 409	
----------------------	----------------	--	----------------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	32 178		32 178
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 132		11 132
TOTAL de l'actif immobilisé :	43 310		43 310
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	199 339	199 339	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	32 357	32 357	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	18 552	18 552	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	14 027 561	14 027 561	
Débiteurs divers	221 650	221 650	
TOTAL de l'actif circulant :	14 499 459	14 499 459	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	56 555	56 555	

TOTAL GÉNÉRAL	14 599 324	14 556 014	43 310
----------------------	-------------------	-------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	9 000 000		9 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	47 460	47 460		
Fournisseurs et comptes rattachés	122 003	122 003		
Personnel et comptes rattachés	190 500	190 500		
Sécurité sociale et autres organismes	305 390	305 390		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	69 172	69 172		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	49 015	49 015		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 663 095	3 663 095		
Autres dettes	9 751	9 751		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	13 456 386	4 456 386	9 000 000	
----------------------	-------------------	------------------	------------------	--

Charges à Payer

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	47 460
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 693
Dettes fiscales et sociales	235 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	363 175

Produits à Recevoir

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	32 178
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	943
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	84 728
TOTAL	117 849

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	56 555	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	56 555	

Composition du Capital Social

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	35643	16,48
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	35643	16,48

Tableau de variation des capitaux propres

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	587 568			587 568
Primes liées au capital social	24 152			24 152
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	58 757			58 757
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	16 171 104	8 677 552		24 848 656
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	87 282			87 282
Résultat de l'exercice	8 677 552	2 663 037	8 677 552	2 663 037
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	25 606 415	11 340 589	8 677 552	28 269 452

Effectif Moyen

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
	TOTAL	21

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	500 000	TARBES

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				84 298	84 298
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				56 325	56 325
- dotations de l'exercice				21 075	21 075
TOTAL				6 898	6 898

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				68 180	68 180
- dotations de l'exercice				16 084	16 084
TOTAL				84 264	84 264

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				5 361	5 361
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				5 361	5 361

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				843	843
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				843	843

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					16 084
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

Engagements Financiers

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "f" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	2 200 000
- Non cession de parts : SOPIC PARIS, AEDIFIM	2 200 000
- Caution solidaire : AEDIFIM =>Bidart (1200k€) - Ondres TORIGIBA (1000K€)	

TOTAL	2 200 000
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	30 000
<u>Autres engagements reçus :</u>	8 175 000
- Caution bancaire : Indemnités d'immobilisation : FENOUILLET (75K€)	75 000
- Garanties de l'état sur les PGE : 90% de 9 000K€	8 100 000

TOTAL	8 205 000
--------------	------------------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires commerces	520 003
Honoraires logements	377 179
Honoraires terrains	1 847
Refacturations Intra-groupe	68 235
Refacturations Hors-groupe	2 507

TOTAL	969 771
--------------	----------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	969 771

TOTAL	969 771
--------------	----------------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 485 750	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(830 933)	
Résultat comptable (hors participation)	2 654 817	

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	3 915 789	761100
Intérêts de comptes courants	122 984	762100
Autres produits financiers	143 086	768100

TOTAL	4 181 859	
--------------	------------------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts de comptes courants	36 531	668000

TOTAL	36 531	
--------------	---------------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du
Edition du
Devise d'édition

01/01/20 au 31/12/20
04/06/21
EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions Immobilisations corporelles	12 514	775200
Cessions titres de participations	760	775600

TOTAL	13 274	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC Immobilisations corporelles	134	675200
VNC titres de participations	760	675600
Malis sur rachat d'actions propres	843 313	678320

TOTAL	844 207	
--------------	----------------	--

Détail des Transferts de Charges

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 04/06/21
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Reprise charges salariales	26 875
Remboursement assurance	13 615
Attribution actions gratuites	791 428
TOTAL	831 918

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC AQUITAINE	100,000	-18,809	100%	-18,809
SAS SOPIC SUD OUEST	10,000	126,605	75.00%	69,174
SNC CDV	1,000	-14,021	71.00%	-14,021
SNC DU PALAIS	1,600	63,625	99.00%	-12,992
SNC LE 63	8,000	-324	99.00%	-324
SNC PIC DU JER	1,000	-5,467	90.00%	-5,467
SNC VERTES RIVES	8,000	-295	99.00%	-295
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SAS AEDIFIM	100,000	3,588,481	50.00%	574,062
SAS SOPIC PARIS	10,000	7,120,408	41.00%	-3,277,959
SC SOPIC FINANCES	2,432	2,350,763	32.89%	1,870,082
SCI 30/32 BD A. BRIAND	1,000	-2,422	40.50%	-2,422

SOPIC SAS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2020)**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux associés
SOPIC SAS
5 cours Gambetta
65000 TARBES

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 18 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L.227-10 du code de commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre président.

Comptes courants non rémunérés avec des sociétés ayant un lien de participation :

SCI Aristide Briand

- Société concernée : SAS Sopic Paris co-gérante de la SCI
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 2 005,55 €

SNC Boreal

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 2 836,17 €

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, Pau Cité Multimédia, 4 rue Thomas Edison - BP 7501, 64075 Pau Cedex
Téléphone: +33 (0)5 59 14 24 34, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

SOPIC SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 2

SNC Du Parc

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 12,95 €

SNC Paris 13 Style

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 305,81 €

SNC Lakota

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 2 709,89 €

SNC B14

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 1 003,37 €

SNC Racines Carré Lieusaint

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 4,08 €

SNC Santeuil 95

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 144,31 €

SNC Digital

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 9 207,43 €

SAS Sopic Investissement

- Société concernée : MCP président de la SAS Sopic Investissement
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 3 653 143,38 €

SCI SPI Gennevilliers

- Personnes concernées : Stéphane Thierry et Jean-Pascal Gabagnou, gérants de la SCI
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 31 671,37 €

SNC Cergy Linandes

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 3,20 €

SNC CDV

- Sociétés concernées : Sopic SAS et SAS Sopic Paris gérantes de la SNC
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 8 001,22 €

SNC Karrika Landa

- Société concernée : Aedifim gérante de la SNC
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 4,05 €

SNC Domaine Gailurra

- Société concernée : Aedifim gérante de la SNC
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 8,50 €

SOPIC SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 3

SCCV Renaissance

- Société concernée : Aedifim gérante de la SCCV
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 4,50 €

SCCV Domaine de la Forge

- Société concernée : Aedifim gérante de la SCCV
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 3,73 €

SCCV Pavillon Milady

- Société concernée : Aedifim gérante de la SCCV
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 2 000,00 €

SCCV Itsas Giroa

- Société concernée : Aedifim gérante de la SCCV
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 17,75 €

SCCV Domaine Artzainak

- Société concernée : Aedifim gérante de la SCCV
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 841,35 €

SCCV Loratzea

- Société concernée : Aedifim gérante de la SCCV
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 37,72 €

SCCV Villa Gardenia

- Société concernée : Aedifim gérante de la SCCV
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 4,75 €

SCCV L'Essen'ciel

- Société concernée : Aedifim gérante de la SCCV
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 4,75 €

SNC Vertes Rives

- Société concernée : Sopic Occitanie gérante de la SNC
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 15 872,26 €

SNC Le 63

- Société concernée : Sopic Occitanie gérante de la SNC
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 385,99 €

Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

Fait à Pau, le 22 juin 2021

Le commissaire aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes

Pierre-Yves Boix

